



Commune de Denges

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABATTAGE

Conformément à la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) et son règlement d'application (RLPrPNP)

But de la demande	Abattage d'un cerisier sauvage
Motifs invoqués	Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés
Lieu-dit	Sentier de Renges 5
Propriétaire	Mme Buvelot-Tarit – Mme Davet
Parcelles	69 & 388 (l'arbre se situant à cheval sur les deux parcelles)
Compensation	oui un abricotier ou un pommier mais sur la parcelle 69

Le présent préavis est affiché jusqu'au 02 janvier 2025

La Municipalité

Denges, le 03 décembre 2024/asg